



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Crédit d'impôt pour les nouvelles dépenses en immobilisations

Description : Offrir à toutes les sociétés qui produisent une déclaration de revenus T2 un crédit d'impôt de 5 % sur les nouvelles dépenses en immobilisations effectuées en 2022 et en 2023. Le crédit sera remboursable jusqu'à concurrence de 25 000 \$ pour les sociétés qui sont admissibles à la déduction accordée aux petites entreprises.

Coût de la mesure proposée :	Millions de \$	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Coût total		1 653	6 746	5 364	-	-	13 763

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Méthode d'évaluation et d'établissement des projections : Le modèle de la déclaration de revenus des sociétés T2 du DPB a été utilisé pour simuler un crédit d'impôt de 5 % sur les nouvelles dépenses en immobilisations. La valeur du crédit d'impôt est égale à 5 % du coût des nouvelles acquisitions d'immobilisations déclarées et a été directement imputée à l'impôt payable au titre de la partie I. L'estimation a été rajustée à l'aide de la projection de l'investissement des entreprises établie dans le rapport *Coût des mesures proposées pendant la campagne électorale de 2021 : prévision de référence* (prévision de référence du CPE). Aucune réaction comportementale n'a été incluse.

Source d'incertitude : Les principales sources d'incertitude sont liées à la projection des nouvelles dépenses en immobilisations et à l'ampleur de la réaction comportementale.

Sources des données :	Variable	Source
	Données sur l'impôt des sociétés	Base de données des déclarations de revenus des sociétés T2 de 2017
	Investissement des entreprises	Prévision de référence du CPE du DPB